

Durée :

1 jour (7 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Encadrement de chantier, personnel d'exécution.

Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur, sans restrictions au port de charges.

Notre intervenant :

Formateur agréé CARSAT

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : A déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

330 € HT (396 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

Selon recommandation CARSAT R.464

LES OBJECTIFS :

- Acquérir les compétences nécessaires aux opérations de réception, dépliement et repliement, de mise en oeuvre, d'utilisation, de maintenance et d'entretien de plates-formes de travail en encorbellement, conformément à la réglementation et à la notice du fabricant
- Installer, désinstaller et travailler en toute sécurité des PTE (Plates formes de Travail en Encorbellement), sur chantier.
- Mettre en place en toute sécurité et dans le respect des règles de l'art , les attaches volantes.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

- Formation théorique et pratique.

- Autocontrôles et évaluations pour chaque objectif.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Composants et dispositifs des PTE

■ **Les différents composants et dispositifs susceptibles d'équiper les PTE (Plates-formes de travail en encorbellement).**

■ **Fonctionnement des PTE, les différentes possibilités d'utilisation des PTE en fonction de leur type :**

- Elinguer,
- Désélinguer,
- Charger, décharger les PTE du chantier et guider le grutier,
- Déplier,
- Replier,
- Entreposer les PTE selon la procédure définie par le fabricant,
- Exploiter un plan de calepinage
- Et équiper les PTE des composants et dispositifs prévus sur le plan de calepinage.

■ **Les différents types de PTE et terminologie**

■ **Les réservations dans les ouvrages Béton armé :**

- Les plans de calepinage,
- Les dimensions standards,

- Les contraintes dues aux ouvertures,

■ **La préparation des PTE au sol :**

- Les Pares chutes,
- Les barres anti renversement,
- Les T d'allongement,
- Le traitement des abouts.

■ **Le mode opératoire de pose**

■ **Le mode opératoire de dépose**

■ **Le stockage et les vérifications usuelles**